

FISCOLEX C.I.R. 2024

*Code des impôts sur les revenus 1992
Arrêté royal d'exécution du C.I.R. 1992*

*Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
Arrêts d'exécution*

*Code du recouvrement amiable et forcé des créances
fiscales et non fiscales et arrêté d'exécution*

Code flamand de la Fiscalité et arrêté d'exécution (partim)

Législation spéciale

Rédaction:

Jean THILMANY

Conseiller fiscal

Professeur honoraire à l'U.C.Louvain

Chargé d'enseignement honoraire à l'U.Liège

Membre du Tax Institute



Wolters Kluwer

Matière tenue à jour jusqu'au Moniteur belge du 31 décembre 2023.

Editeur responsable: Peter Immink

© 2024 Wolters Kluwer Belgium SA
Raghenno Business Park
Motstraat 30
2800 Malines

Help & Support Center

Motstraat 30
2800 Malines
Tél.: 015 78 76 00

wkbe.be/serviceclient
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2024/2664/089
978-94-03-03324-2
BP/FLXC-YI24001

Table des matières générale (*)

	p.
Code des impôts sur les revenus 1992	1
Arrêté royal d'exécution du code des impôts sur les revenus 1992	621
Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus	891
– Arrêtés d'exécution	986
Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales	1025
– Arrêté d'exécution	1066
Code flamand de la Fiscalité	1073
– Arrêté d'exécution	1197
Législation spéciale	1219
Table alphabétique	1761

(*) Le lecteur trouvera une table des matières plus détaillée au début de chaque division du FISCOLEX.